



Fédération culturelle  
canadienne-française

Place de la francophonie  
450, rue Rideau, pièce 405  
Ottawa ON K1N 5Z4  
☎ 613 241-8770  
☎ 613 241-6064  
🌐 [www.fccf.ca](http://www.fccf.ca)

# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## **Une entente renouvelée qui favorise l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes par les arts et la culture**

**Lundi 9 septembre 2013** — C'est lors de l'ouverture de la biennale *Zones théâtrales* que la ministre Shelly Glover confirmait le renouvellement de l'*Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada* pour la période 2013-2018.

L'*Entente* vise à établir un cadre de collaboration et de concertation entre le secteur des arts et de la culture dans la francophonie canadienne, représenté par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et les institutions culturelles fédérales suivantes, signataires de celle-ci : le ministère du Patrimoine canadien, le Centre national des Arts, le Conseil des Arts du Canada, l'Office national du film du Canada, la Société Radio-Canada et Téléfilm Canada.

« Cette entente est un outil indispensable pour assurer la vitalité des artistes et travailleurs culturels de la francophonie canadienne, car elle reconnaît d'emblée que les arts et la culture sont au cœur d'une stratégie de développement durable des communautés francophones et acadiennes. De plus, celle-ci permet un accès privilégié à la haute direction des grandes agences culturelles fédérales qui s'engagent à travailler et à maintenir un dialogue essentiel avec la Fédération, ses membres et les autres signataires sur 10 enjeux spécifiques identifiés par le milieu. Cet accès favorise de façon plus concrète la conception d'initiatives qui contribueront à créer un climat propice à la création artistique et au développement culturel communautaire, » déclare Marie-Claude Doucet, présidente de la FCCF, qui signait l'Entente au nom du secteur des arts et de la culture.

« Nous sommes ravis qu'un des premiers gestes publics de notre nouvelle ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles soit de signer cette Entente pour mieux confirmer son engagement personnel envers les arts et la culture dans nos collectivités. Ce geste confirme aussi qu'elle reconnaît les défis particuliers des organismes artistiques et culturels des communautés francophones et acadiennes du Canada et que son ministère favorise une approche concertée pour relever ces défis et assurer l'essor des arts et de la culture de la francophonie canadienne à long terme. Par le passé, l'*Entente* a facilité la réalisation des *Zones théâtrales*, mais aussi l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative *Livres, Disques, etc.* et du réseau pancanadien de *Coup de cœur* pour ne nommer que ces trois exemples. Bref, le processus qui découle des divers mécanismes de concertation de l'entente favorise l'émergence de solutions gagnantes, aux effets multiplicateurs » de conclure la présidente.

Les Enjeux de l'Entente renouvelée 2013-2018 :

1. l'accès pancanadien aux arts et à la culture pour les citoyens;
2. l'accroissement de la visibilité et du rayonnement des artistes, des organismes et des industries artistiques et culturels;
3. le développement de marchés et de publics pour les arts et la culture de la francophonie canadienne, au Canada et à l'étranger;
4. la reconnaissance et l'intégration de la diversité culturelle canadienne;
5. le soutien à la création;
6. la capacité humaine et financière des organismes artistiques et culturels de la francophonie canadienne;
7. le soutien à la formation et au développement professionnel des artistes et des travailleurs culturels;
8. la recherche sur les arts et la culture dans la francophonie canadienne;
9. les lieux et les infrastructures artistiques et culturels de la francophonie canadienne;
10. l'exploitation des technologies numériques pour appuyer la création et la diffusion des arts et de la culture de la francophonie canadienne.

Une première *Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne* a été signée en juin 1998. Elle a été renouvelée depuis avec l'ajout de certains signataires fédéraux au fil des ans.

— 30 —

La FCCF est un organisme national dont la mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes. Elle réunit des représentants de sept regroupements nationaux en théâtre, en littérature, en chanson-musique, en arts médiatiques et en arts visuels, ainsi que 13 organismes œuvrant au développement culturel et artistique de onze provinces et territoires du Canada, un regroupement de réseau de diffusion et une alliance de radios communautaires. La FCCF agit au nom des quelque 3000 artistes et 150 organismes artistiques et culturels qui œuvrent dans la francophonie canadienne. La FCCF est membre de la Coalition canadienne des arts, de la Coalition pour la diversité culturelle et de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Pour les demandes d'entrevues ou pour de plus amples renseignements :

Simone Saint-Pierre  
Chef des communications  
Fédération culturelle canadienne-française

Téléphone : 613-241-8770 p.22

[facebook.com/infoccf](https://facebook.com/infoccf)

[twitter.com/infoccf](https://twitter.com/infoccf)

[www.fccf.ca](http://www.fccf.ca)